



SERVING AUTHORS WORLDWIDE  
AU SERVICE DES AUTEURS DANS LE MONDE  
AL SERVICIO DE LOS AUTORES EN EL MUNDO

# Rapport sur les collectes mondiales 2017 de la CISAC : éléments clés

## Statistiques et tendances

Les **collectes mondiales** ont augmenté de 6% en 2016 par rapport à 2015 pour atteindre un montant légèrement inférieur à 9,2 milliards d'euros (10,1 milliards de dollars). En ce qui concerne la musique, les collectes ont augmenté de 7% pour atteindre 8 milliards € (8,9 milliards US\$). Les collectes mondiales sont en hausse depuis trois ans et ont augmenté de 19% par rapport à 2012.

Les **droits collectés pour le secteur numérique** ont augmenté de 51% – une hausse générée en grande partie par les services de streaming par abonnement. Toutefois, ces droits collectés ne représentent que 10,4% des revenus mondiaux et seulement un quart des droits collectés pour la télévision et la radio. Le développement de ce secteur reste néanmoins toujours freiné par les faibles montants collectés auprès des services de streaming vidéo.

Avec 1,76 milliards € (1,95 milliards US\$) en 2016, les États-Unis sont le premier marché mondial pour la collecte de droits, **enregistrant** une progression de 80% des droits collectés pour la musique en ligne par rapport à l'année précédente, qui s'explique notamment par la hausse des revenus liés au streaming.

Les **droits collectés** pour la catégorie « **direct & ambiance** » ont augmenté au niveau mondial, reflétant la bonne santé du secteur de la musique live en particulier. Les droits de radiodiffusion et télédiffusion représentent toujours le segment le plus important au niveau mondial mais affichent un léger recul, reflétant la pression exercée par les diffuseurs sur les taux de rémunération. En Europe, les droits musicaux collectés pour la catégorie « direct & ambiance » ont dépassé pour la première fois ceux collectés pour la radiodiffusion et la télédiffusion.

Le **principal contributeur de croissance** au niveau mondial est l'Allemagne, le troisième marché le plus important, grâce notamment au paiement rétroactif des collectes pour la copie privée. Ceci a ajouté plus de 100 millions € aux droits collectés en Allemagne, soit plus de 12,5%.

Les **champions du numérique**, qui ont le plus bénéficié de l'explosion du streaming, incluent des pays dont la part du numérique dans les collectes est trois fois supérieure à la moyenne mondiale : la Suède (33%), la Corée (34%) et le Mexique (36%).

**Sur le plan géographique**, l'Europe demeure en 2016 la principale source de collecte de droits, avec 56,8% des collectes totales. En Asie-Pacifique et en Australasie, les collectes ont augmenté de 10,3% pour atteindre 1 351 millions €. En Amérique Latine et dans les Caraïbes, les collectes ont augmenté de 1,3% pour atteindre 557 millions €. Les droits collectés en Afrique, qui ont augmenté de 9,5% pour atteindre 67 millions €, ne représentent que 0,7% des collectes mondiales.

## **Pays et répertoires dont potentiel de croissance reste inexploité**

En **Chine**, qui représente un vaste marché potentiel, les collectes s'élèvent à 23 millions € et seulement 105 radiodiffuseurs et télédiffuseurs (sur plus de 2 000) paient des redevances. Si le système était pleinement exploité, les auteurs pourraient percevoir des dizaines de millions d'euros supplémentaires.

En **Afrique**, une enquête à laquelle ont participé 22 pays membres de la CISAC indique que seules 42% des stations de radio (soit 1 126 sur 2 680) ont acquis une licence les autorisant à diffuser de la musique contre rémunération.

Dans le domaine des **arts visuels**, le droit de suite représente une source de revenus très importante. Ce droit a connu une hausse de 25% au cours des cinq dernières années pour atteindre 43 millions €. Néanmoins, dans certains des marchés les plus importants au monde (États-Unis, Japon, Suisse et Chine), les créateurs ne bénéficient toujours pas du droit de suite.

Le répertoire **audiovisuel**, qui pèse aujourd'hui 578 millions € au niveau mondial, pourrait être un secteur encore plus développé si de nombreux pays suivaient l'exemple de certains gouvernements en Europe et en Amérique Latine en renforçant les droits accordés aux réalisateurs et scénaristes.

## **Le rapport identifie plusieurs domaines d'action**

### **Les gouvernements doivent régler la question du transfert de valeur**

Citation du Directeur Général de la CISAC Gadi Oron : « Le streaming permet aux industries créatives, et d'abord à l'industrie musicale, de renouer avec la croissance. Mais les revenus des auteurs ne profitent pas de l'essor du numérique comme ils le devraient. Des réformes législatives sont indispensables pour remédier à cette injustice fondamentale et corriger ce déséquilibre inacceptable du marché. »

### **Les scénaristes et réalisateurs attendent une législation qui leur accorde des droits équitables**

Citation du réalisateur, scénariste et Vice-Président de la CISAC Marcelo Pineyro : « Les scénaristes et réalisateurs jouent un rôle crucial dans le succès des œuvres audiovisuelles et de l'industrie cinématographique d'un pays. Néanmoins, dans la plupart des pays, les scénaristes et réalisateurs ne reçoivent aucune rémunération quand leurs œuvres sont réutilisées par les radiodiffuseurs ou les services en ligne. Nous menons une campagne pour obtenir un droit inaliénable à rémunération pour les scénaristes et réalisateurs partout dans le monde. Cette initiative gagne du terrain à l'échelle internationale. »

### **Un droit de suite universel est nécessaire pour que les artistes visuels soient traités avec équité**

Citation du célèbre artiste visuel et Vice-Président de la CISAC Miquel Barcelo : « Il ne suffit pas que les gouvernements des différents pays agissent chacun dans leur coin. Les artistes d'aujourd'hui travaillent dans un univers mondialisé, d'où la nécessité d'instaurer des règles internationales. Voilà pourquoi cela compte tellement pour nous de voir ce mouvement monter en puissance partout dans le monde. »

**Des tarifs de licences plus justes sont nécessaires**, en particulier dans les marchés en développement. Les œuvres créatives génèrent des milliards de dollars de revenus pour les opérateurs commerciaux qui les utilisent. Néanmoins, dans de nombreux marchés, notamment en Asie et en Afrique, les taux de rémunération sont bien trop bas, voire inexistants, en raison de l'influence des grands groupes de radiodiffusion et télédiffusion, des services de télécommunications et des plateformes numériques. C'est pourquoi les organisations de gestion collective jouent un rôle central au service des créateurs.